

HOSPITALISATION CHIRURGICALE ET MEDICALE, HOSPITALISATION A DOMICILE, MATERNITE, SEJOUR EN ETABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE

Frais de séjour	100%	100%	100%	si dépassement : + 500 € / an	
Actes de chirurgie, obstétrique, anesthésie, échographie, actes techniques médicaux	100% si dépassement : + 50% maxi 150 € / an	100% si dépassement : + 50% maxi 150 € / an	100% si dépassement : + 50% maxi 150 € / an	si dépassement : + 500 € / an	
Forfait journalier hospitalisation : 16 € / jour au 01/01/2008	frais réels (1)	frais réels (1)	frais réels (1)		
Forfait journalier psychiatrie : 12 € / jour au 01/01/2008	frais réels (1)	frais réels (1)	frais réels (1)		
Chambre particulière	20 € / jour (1)	20 € / jour (1)	20 € / jour (1)	+ 20 € / jour (1)	
Frais de location d'un téléviseur	4 € / jour (2)	4 € / jour (2)	4 € / jour (2)		
Frais d'accompagnement pour les enfants de moins de 12 ans	16 € / jour	16 € / jour	16 € / jour		
Frais de transport	100%	100%	100%		

HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX facturés en dehors du cadre d'une hospitalisation

Consultations et visites médecins généralistes et spécialistes	sécu uniquement	100%	100%	si dépassement : + 50% maxi 150 € / an	
Actes de chirurgie, obstétrique, anesthésie, échographie, actes techniques médicaux	sécu uniquement	100%	100%		
Imagerie diagnostique : radiographie, IRM, scanner	sécu uniquement	100%	100%		
Actes de biologie : analyses	sécu uniquement	100%	100%		
Auxiliaires médicaux : soins infirmiers, kiné, orthophonie, orthoptie	sécu uniquement	100%	100%		

PARTICIPATION FORFAITAIRE sur les actes médicaux lourds

Participation de l'assuré sur les actes médicaux d'un montant égal ou supérieur à 91€ : 18€ au 1/1/2008	frais réels si hospi	frais réels	frais réels		
---	----------------------	-------------	-------------	--	--

PREVENTION dans le cadre des "contrats responsables"

Détartrage 1 fois par an	100%	100%	100%		
Ostéodensitométrie si acceptée par la sécurité sociale	sécu uniquement	100%	100%		
Vaccin anti-grippe, de 60 à 64 ans		100%	100%		

PHARMACIE

Vignettes blanches	sécu uniquement	100%	100%		
Vignettes bleues	sécu uniquement	100%	100%		

OPTIQUE ADULTES 18 ans et plus

Traitement de la myopie par chirurgie laser			100 € / an / oeil	+ 50 € / an / oeil	
Lentilles acceptées ou refusées par la sécurité sociale	sécu + 70 € / an	100% si acceptées	sécu + 70 € / an		
Monture de lunettes	sécu + 80 € / an	100%	sécu + 80 € / an	+ 48 € / an	
Verres simples	sécu + 80 € / an (3)	100%	sécu + 80 € / an (3)	+ 32 € / an (3)	
Verres progressifs ou multi-focaux	sécu + 150 € / an (3)	100%	sécu + 150 € / an (3)	+ 64 € / an (3)	
Bonus monture et verres si pas de remboursement pendant 2 ans			+ 25% (4)		

OPTIQUE ENFANTS moins de 18 ans

Traitement de la myopie par chirurgie laser			100 € / an / oeil	+ 50 € / an / oeil	
Lentilles acceptées ou refusées par la sécurité sociale	sécu + 40 € / an	100% si acceptées	sécu + 40 € / an		
Monture de lunettes	sécu + 50 € / an	100%	sécu + 50 € / an	+ 48 € / an	
Verres simples : 2 remboursements par an pour les moins de 6 ans	sécu + 60 € / an (3)	100%	sécu + 60 € / an (3)	+ 32 € / an (3)	
Verres progressifs ou multi-focaux : 2 remboursements par an pour les moins de 6 ans	sécu + 100 € / an (3)	100%	sécu + 100 € / an (3)	+ 64 € / an (3)	
Bonus monture et verres si pas de remboursement pendant 2 ans			+ 25% (4)		

DENTAIRE

Soins et actes dentaires	100%	100%	100%		
Prothèses dentaires si acceptées par la sécurité sociale	100% + 160 € / an	100%	100% + 200 € / an	+ 240 € / an	
Bonus prothèses dentaires si pas de remboursement pendant 2 ans			+ 25% (4)		
Orthodontie si acceptée par la sécurité sociale	sécu uniquement	100%	100% + 300 € / an (4)	+ 240 € / an (4)	

APPAREILLAGE

Prothèses auditives	sécu uniquement	100%	100% + 200 € / an (5)	+ 240 € / an (5)	
Orthopédie et petit appareillage	sécu uniquement	100%	150%	+ 50%	
Prothèses capillaires, mammaires, oculaires	sécu uniquement	sécu uniquement	sécu + 80 €		

CURES THERMALES

Forfait thermal, honoraires médicaux, frais de transport liés à la cure	sécu uniquement	100%	100%		
Frais d'hébergement	sécu uniquement	sécu uniquement	sécu uniquement	+ 160 € / an	

PRESTATIONS FORFAITAIRES

Aide à la maternité, pour un enfant garanti à la MLB MUTUELLE LA BRESLE			100 €		
Participation aux frais d'obsèques			320 € (7)	+1600€ jusqu'à 60 ans (7)	

(1) Forfait journalier et chambre particulière : remboursement sans limite de durée sauf en psychiatrie, maison de repos, rééducation, IME : maximum 60 jours / an
(2) Frais de location d'un téléviseur : maximum 40 jours / an
(3) Le remboursement maximum pour 1 verre est égal à la moitié du remboursement annuel. Exemple 80 € pour 2 verres simples → maximum 40 € pour 1 verre
(4) Le remboursement maximum pour 1 traitement d'orthodontie est égal à la moitié du remboursement annuel. Exemple 300 € par an → maximum 150 € par traitement
(5) Le remboursement maximum pour 1 prothèse est égal à la moitié du forfait annuel. Exemple 200 € par an → maximum 100 € par prothèse
(6) En garantie BLEUE, lorsque le remboursement annuel n'est pas du tout utilisé pendant 2 ans, il est augmenté de 25% la 3ème année. L'utilisation ou non du remboursement est appréciée pour chaque bénéficiaire, à compter du 1er janvier de l'année d'adhésion à la garantie BLEUE, et au plus tôt à compter du 1er janvier 2008. Le bonus peut être appliqué à partir de la 3ème année d'adhésion à la garantie BLEUE, et au plus tôt à partir du 1er janvier 2010. Lorsque le remboursement annuel est consommé partiellement ou totalement, le BONUS se reconstruit automatiquement au bout de 2 ans.
(7) Selon les modalités précisées à l'art. 9 du Règlement Mutualiste